

Qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Quand ?

! En Poitou-Charentes, c'est le 19 octobre 2010.

- **Jusqu'au 19 octobre 2010**, allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture TNT de ma région.
- **Dans la nuit du 18 au 19 octobre**, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne râteau sera temporairement interrompue.
- **Le 19 octobre**, seuls les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal.



À QUOI ÇA SERT ?

L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes (notamment HD) et de nouveaux services (Internet haut débit sur tout le territoire).

Suis-je concerné(e) ?

Oui, si je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur un de mes postes.

Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau.

* La diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par le satellite AB3 s'arrêtera le 30 novembre 2011.

Que dois-je faire ?

Je reçois les 6 chaînes analogiques ou moins :

- avant le passage, je vois défiler un bandeau d'information, j'équipe alors chacun de mes postes reliés à l'antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique.
- après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.

! Tous mes postes doivent être adaptés à la réception numérique, sinon ils ne recevront plus la télévision.

Je reçois déjà la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure : je suis déjà équipé(e) mais, après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes reliés à mon antenne râteau.

J'HABITE UN IMMEUBLE

Je vérifie auprès de mon syndic que l'installation de mon immeuble pourra recevoir les nouveaux canaux des chaînes de la TNT après le passage.



! Je n'attends pas, je m'équipe dès maintenant.

Comment m'équiper ?



AVEC UNE ANTENNE RÂTEAU (ou intérieure)

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

un adaptateur TNT externe branché sur la prise PériTel de la télé actuelle ou une télé avec TNT Intégrée

Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abonnement



AVEC UNE PARABOLE

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

- une parabole orientée vers le satellite Astra + un adaptateur TNTSAT
- une parabole orientée vers le satellite AB3 + un adaptateur PRASAT

Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abonnement



AVEC UNE BOX ADSL, LE CÂBLE OU LA FIBRE OPTIQUE

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec un abonnement :



Si mon immeuble ou mon lotissement est raccordé au câble, les chaînes gratuites de la TNT peuvent être accessibles avec un adaptateur TNT ou une télé TNT Intégrée. Je vérifie auprès de mon syndic ou de mon opérateur.

Je vérifie au préalable si j'habite

une zone couverte ou non par la TNT : www.tousaunumerique.fr

ou **0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h)